



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Analyse en cours pour optimiser les services incendie dans l'Est de la MRC d'Argenteuil

Saint-André-d'Argenteuil, le 22 mai 2025 – Dernièrement, la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a été invitée à travailler activement, en collaboration avec les municipalités de Lachute, Wentworth, Gore et Mille-Isles, à l'analyse de l'amélioration des services de sécurité incendie sur leur territoire.

La Municipalité informe ses citoyens qu'ensemble, ces cinq municipalités, évaluent actuellement une entente de partage des ressources avec la Ville de Lachute, qui permettrait de bonifier l'état-major et d'assurer une garde interne de pompiers dans les quatre autres municipalités participantes.

Une réponse concrète à des enjeux bien réels

Face aux défis croissants liés à la disponibilité de la main-d'œuvre, à la complexité des interventions et à l'évolution des exigences réglementaires, les cinq municipalités ont entrepris cette analyse rigoureuse visant à évaluer les bénéfices d'une gestion concertée et le partage d'une garde-interne. Cette démarche repose sur plusieurs objectifs clés :

- S'assurer plus efficacement l'atteinte de la force de frappe exigée par le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- S'assurer d'une disponibilité accrue d'effectifs d'état-major et de garde interne centralisée de pompiers qui quittent la caserne centrale en moins de 90 secondes;
- Répartir équitablement les coûts entre les municipalités participantes;
- Réduire les investissements majeurs requis pour maintenir des services autonomes, notamment au niveau des véhicules;
- Contrôler l'augmentation des coûts à moyen et long terme.

Une étude en cours pour prendre une décision en toute transparence

La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil tient à assurer ses citoyens que ce projet fait actuellement l'objet d'une étude approfondie. La décision finale sera prise avec rigueur, en tenant compte de l'avis du conseil municipal, du personnel concerné, mais surtout dans l'intérêt de la population.

Des informations supplémentaires seront communiquées au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'objectif est de prendre position officiellement d'ici 2026.

Source : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Pour information :

Guillaume Landry-Vincent

Directeur des travaux publics et directeur général adjoint

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

gl.vincent@stada.ca

450 537-3527, poste 2732